

que les députés de notre parti disent depuis nombre d'années, et voilà qu'une autorité inattaquable le confirme.

Ce que je veux faire valoir, c'est que le gouvernement est saisi d'un rapport qui est le fruit de plusieurs années d'études et d'analyses sur de multiples aspects de notre vie économique. On y conclut que notre régime fiscal actuel est injuste et inéquitable. On y propose de façon très précise de nouveaux domaines d'imposition et le transfert du fardeau fiscal du groupe à faible revenu à celui qui dispose d'un revenu plus élevé, au sein de la collectivité. A notre avis, la Commission Carter a raison de dire qu'en matière fiscale, l'équité devrait primer la plupart des autres objectifs, sinon tous.

Il faut admirer et féliciter le président de cette commission et ses collègues de s'être préoccupés surtout de concevoir un régime fiscal équitable et de s'être laissé guider par ce souci. Les recommandations du rapport sont radicales, je le reconnais et certaines sont même complexes, mais lorsqu'un régime a été jugé injuste et inéquitable par des hommes intelligents et intègres, il est temps, assurément, de le modifier au lieu de chercher à le rafistoler ici et là.

Le soir du budget, j'ai vu M. Carter à la télévision. Son air réfléchi m'a impressionné. Si ma mémoire est fidèle, il a de son ton très mesuré, carrément accusé le gouvernement d'avoir cédé aux intrigues et aux pressions de sociétés particulières qu'il a nommées: les sociétés pétrolières et minières, les compagnies d'assurance et d'autres du même genre.

Bien entendu, je ne sais pas tout de l'affaire, mais il est significatif que les organismes représentant les Canadiens ordinaires, comme les syndicats ouvriers et autres, aient tous appuyé les principes sur lesquels se fonde le rapport Carter, même s'ils ont pu exprimer des réserves sur un ou deux points de détail. Ils ont prié le gouvernement de donner suite au rapport, mais on ne semble pas les avoir entendus. La voix des puissants, comme d'habitude, a eu gain de cause auprès du gouvernement actuel. C'est infiniment regrettable et infiniment injuste.

Je veux terminer, en appuyant aussi énergiquement que possible sur un dernier point. Nous avons connu, au cours de l'année, un renouveau de fierté en notre pays, une fierté justifiée. Malheureusement, se sont aussi manifestés des signes de division continue. Nous tous, Canadiens, de tous les partis et allégeances politiques, sommes déterminés à tout tenter pour triompher des tendances à la division, et à renforcer l'unité et le sens de la

destinée de notre nation et de notre population, dans toutes les régions et dans toutes les provinces.

J'ose avertir le gouvernement que des politiques économiques comme celles que contient le budget actuel peuvent faire tort non seulement à l'économie mais aux grands efforts visant à assurer l'unité et la compréhension nationales, car il est clair, me semble-t-il, que tout ralentissement de l'activité économique, toute augmentation du chômage, toute réduction de la participation du gouvernement à l'économie aura des conséquences défavorables plus considérables et plus profondes pour les régions du pays qui sont déjà désavantagées par rapport aux autres. A mon avis, de telles politiques ne peuvent qu'aggraver l'inégalité des possibilités économiques et sociales d'une région à l'autre. Cet élément peut entraver, plus que tout autre, le progrès vers une véritable et profonde unité nationale. C'est pour toutes ces raisons, monsieur l'Orateur, que j'ai proposé l'amendement que vous avez entre les mains.

• (3.20 p.m.)

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, la Chambre est saisie d'un amendement et d'un sous-amendement qui, à mon sens, constituent une motion de défiance à l'endroit du gouvernement.

L'amendement blâme le gouvernement de ses extravagances dans les dépenses gouvernementales, et le sous-amendement laisse entendre que le gouvernement aurait dû mettre un frein aux concessions spéciales accordées aux sociétés minières, pétrolières et aux compagnies d'assurance.

A mon sens, le sous-amendement engendrerait une nouvelle hausse des prix dans le domaine de la production minière ou pétrolière et, probablement, des polices d'assurance qu'on vend actuellement aux acheteurs canadiens. Ce ne serait pas, là encore, une solution aux problèmes.

D'ailleurs, nous le répétons depuis assez longtemps: le parti conservateur progressiste, de même que le Nouveau parti démocratique, ne propose rien de nouveau à ce que nous connaissons sous le régime actuel relativement au système fiscal, au système financier et au système monétaire.

Si nous regardons de près le mini-budget de l'honorable ministre des Finances (M. Sharp), nous nous apercevons bien vite qu'il constitue la continuation de l'escalade pour dépouiller le peuple canadien davantage ou, en d'autres termes, pour le voler davantage. Ce mini-budget ne rétablira pas du tout la